

COMPTE RENDU DE L ASSEMBLEE GENERALE 2019

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 14 décembre 2019 à SAINT GEORGES SUR ALLIER (63), siège du club.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral (*président*)
 - a : bilan adhérents 2019
 - b : objectif 2020
 - c : Bilan sortie 2019
 - d : Projet sorties 2020
 - e : Nouveautés 2020
 - f : Savoir vivre et savoir rouler
2. Rapport financier (*trésorier*)
 - a : bilan
 - b : cotisations 2020
 - c : assurances 2020
3. Le site MOTODOME, la communication
4. Election du bureau
5. Modification éventuelle des statuts
6. Questions diverses
7. Boutique et commande
8. Ré-adhésion 2019

Etaient présents : René DEBAILLEUX (président), Ludovic LESCURE (vice-président), Yoann DEBAILLEUX (trésorier) et Isabelle DUPUYLOLIER (secrétaire)

Et 26 membres.

La séance est ouverte à 15 heures.

René DEBAILLEUX souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence et souligne qu'il y a 5 procurations de la part de membres absents. Il rappelle que tout le monde a été destinataire de l'ordre du jour et en donne lecture.

RAPPORT MORAL :

a : **bilan adhérents 2019** : 32 adhérents et 22 motos

b : **objectif 2020** : 50 adhérents environ en raison des problèmes liés à l'organisation de balades et surtout des séjours.

L'admission des nouveaux adhérents pourra se faire que sur décision du bureau après un test de roulage.

c : **Bilan sortie 2019** : 15 sorties étaient programmées dont 6 séjours.

15 ont été effectuées et une sortie décalée sur une journée + une sortie non prévue

- 183 motards ont participé soit une moyenne de 14 motards à chaque sortie.

(contre 136 en 2018)

- 132 motos ont participé soit une moyenne de 10 motos à chaque sortie,

(contre 88 en 2018)

Ce bilan ne prend pas en compte les séjours de plus de 4 jours.

d : Sorties 2020 :

16 sorties sont programmées :

– 11 sur 1 jour

– 5 sur plusieurs jours

(Lozère – Portugal (ou Annecy) – Motorrad Days – Autriche – Château du facteur cheval)

Afin de satisfaire un maximum d'adhérents, les sorties d'une journée se font principalement les semaines impaires (*garde d'enfants*) et les dimanches ou jours fériés (*ça libère les samedis*)

Le président signale avoir reçu 7 idées de sorties :

Report 2019 = sortie au jardin de la terre d'Arlanc + école 1900

– Motorrad days – Région d'Annecy – la Lozère – les combrailés = gorge du cher - musée de la tapisserie d'Aubusson - Ambazac

Il effectue la lecture du calendrier.

Vote afin de choisir un séjour (CROATIE ou PORTUGAL)

11 pour la Croatie et 12 pour le Portugal donc séjour au **Portugal** validé.

Il demande aux membres de choisir des dates libres sur le calendrier et de proposer des idées de sorties.

Les dates des sorties programmées seront inchangées ou annulées et mais pas reportées (ou exceptionnellement).

VOTE :

Pour : 31 Contre : 0 Nul : 0

LE CALENDRIER EST **APPROUVE** (*voir sur le site*)

Projet 2021 : La Croatie (*mai-juin*) – Puy du Fou

e : Nouveautés en 2020 :

Carte CLERAFFAIRES :

Don suite vente des cartes Cleraffaires en 2019 = 64 € donc le président encourage les membres à vendre des cartes à leur famille ou amis.

LES MEMBRES **ADHERENT** AUX NOUVEAUTES PRESENTÉES.

f : Savoir vivre et savoir rouler :

SAVOIR VIVRE :

Comme il avait été précisé l'année dernière, pour le bon fonctionnement d'un séjour, il est souhaitable que chaque participant s'implique dans son bon déroulement au niveau des tâches, courses, repas, vaisselle,....

(cette année, on a fait gîtes et hôtels donc **RAS**)

En 2019, très peu de relance individuelle afin de connaître des réponses ont été effectuées (ex = date butoir !).

Il est décidé de ne plus faire de relance individuelle mais un 2ème SMS aux retardataires.

Il encourage les adhérents à utiliser le site pour s'inscrire.
En cas de changement, avertir le président pour les effectuer sur le site.

Il est demandé de répondre à tous et d'envoyer le programme 08 jours avant pour les sorties sur une journée et **au moins 15 jours voir un mois** avant pour les sorties sur plusieurs jours.

De même en cas de force majeure, il est important de signaler tout désistement dans les plus brefs délais. *(et non pas le jour même...sauf maladie ou accident)*

En cas d'annulation les frais d'engagement seront restitués dans la mesure où l'association ne sera pas pénalisée.

Il est indispensable de regarder le programme avant le départ voire l'imprimer et surtout l'adresse du **lieu d'hébergement** en cas de dislocation du groupe.

Chaque adhérent doit prendre conscience des kilomètres à parcourir lors des séjours et des heures de moto à effectuer avant de s'inscrire. Sachant qu'on fait des pauses toutes les 02h00 / 02h30 et on roule à 65 / 70 km/h de moyenne. Ça évitera certains désagréments en fin de journée.

Dans le cas où quelqu'un veut s'arrêter pendant les déplacements, le signaler **IMPERATIVEMENT** à l'organisateur afin de l'intégrer dans la balade.

Motodome participera financièrement aux sorties pour les adhérents *(mais pas aux longs séjours)*, les non-adhérents *(invités)* payeront plein tarif.

Chaque organisateur devra s'assurer avant chaque départ que tous soient prêts *(casqués et sur moto)* avant de démarrer.

SAVOIR ROULER

Toujours rouler décaler.

Les moins rapides et les futurs adhérents roulent en début de convoi et les plus « joueurs » roulent en fin de convoi.

Afin de laisser l'organisateur gérer la vitesse, le road-book, appréhender la circulation et ne pas trop regarder dans les rétroviseurs, c'est le deuxième motard qui gère le groupe. *(ça a très bien fonctionné pour l'Aveyron et l'osier)*

Comme d'habitude, le premier attend, le deuxième et ainsi de suite ! car lorsque nous sommes nombreux il est impossible de voir si tout le monde suit, donc celui qui ne voit plus de phare derrière lui **ATTEND avant** chaque changement de direction et ainsi de suite.

De même à la sortie des péages, il faut soit se garer ou ralentir l'allure afin que le groupe se reconstitue.

Dans la mesure du possible les organisateurs tenteront d'éviter les traversées de grandes villes mais si toutefois, c'est nécessaire, il faut rester grouper au plus près dans une allure modérée et en cas de feu rouge, signaler par klaxon, les autres attendent s'il y a de la place ou coupent l'allure jusqu'au prochain changement de direction.

Il serait souhaitable que les motards ayant téléchargé sur GPS ou imprimé le road-book s'imbriquent dans le convoi.

VOTE SUR RAPPORT MORAL :

Pour : 31 Contre : 0 Nul : 0 **donc APPROUVE**

2. RAPPORT FINANCIER

Yoann DEBAILLEUX, le trésorier, présente le bilan 2019.

a : **bilan 2019**

Trésorerie début d'exercice 2019 : 2318 €

Trésorerie fin d'exercice 2019 : 1839 €

Recette : 10037 € provenant des cotisations des membres, le bénéfice de la boutique, les avances de séjours et la vente de cartes CLERAFFAIRES.

Dépenses : 10517 € résultant des activités liées au club, le paiement des sorties et séjours, avance achats boutique, frais de gestion et assurances.

b : **cotisations 2020**

Pour la 14ème année consécutive, la cotisation d'adhésion reste inchangée.

c : **assurances 2020**

Cotisation inchangée : 5 € par adhérent

donc :

1ère adhésion :

individuelle = 35 € (1ère année) + 5 € assurance soit 40 €

couple = 50 € (1ère année) + 2 x 5 € assurance soit 60 €

renouvellement : 15 € + 5 assurance soit 20 €

25 € + 2 x 5 € assurance soit 35 €

Comme en 2019, les cartes CLERAFFAIRES sont vendues à prix coûtant, soit 6 € par membre.

VOTE POUR LE BILAN FINANCIER :

Pour : 31 Contre : 0 Nul : 0

LE BILAN EST **APPROUVE** PAR L'ASSEMBLEE.

3 - Le site MOTODOME, la communication

Comme en 2019, confirmation de mise à jour par sms.

Davy DEBAILLEUX, le webmaster, annonce que le site va changer et présente le nouveau. Chaque adhérent pourra modifier ses données personnelles.

Chaque adhérent peut publier et soumettre ses photos sur le site qui seront approuvées par le président. (public ou privé)

Chaque adhérent a un droit de retrait de photos.

Rappel : login (*1ère lettre du prénom+nom*)

4 : REELECTION DU BUREAU :

Poste de président : René DEBAILLEUX

Poste de vice-président : Ludovic LESCURE

Poste de secrétaire : Isabelle DUPUYLOLIER

Poste de trésorier : Yoann DEBAILLEUX

VOTE :

Pour : 31 Contre : 0 Nul : 0

LE BUREAU EST **ELU** A LA MAJORITE DES VOIX PRESENTES OU REPRESENTEES POUR UNE ANNEE.

5 : MODIFICATION DES STATUTS :

Aucune modification aux statuts n'est demandée.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Propositions de sorties hors club en voitures :

- Salon du 2 roues à LYON en février
- Salon de l'auto à GENEVE en mars
- Cabaret Moulin bleu en avril
- Salon Epoque Auto CHASSIEU en novembre

Demande de transmission RIB du club pour paiement des séjours par virement.

Demande de la secrétaire : indication du numéro immatriculation sur le site privé (*cas réservation bateau*)

7 - BOUTIQUE

Une vente des effets de MOTODOME est effectuée.

Une commande sur le catalogue TOPTX est effectuée.

Présentation d'un coup-vent (*3 modèles*)

Demande de tour de cou.

8 - RÉ-ADHÉSION 2020

25 membres ont adhéré .

L'assemblée est close à 18 heures.

Un pot est offert par le club, suivi d'un dîner au restaurant.

Le président

Le vice-président

Le trésorier

Le secrétaire